

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 28 janvier 2026

DEL20260128_021

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit janvier, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle des mariages à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le 15 janvier précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 32

Présents : 21

ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON, Esther VACHOUX ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI, Nadine PÉRINET ;

MONNETIER-MORNEX : Christophe AUGUSTIN, Régis LAMURE, Laurent CHIORINO ;

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE, Denise FERNANDES ;

PERS-JUSSY : Isabelle ROGUET ;

REIGNIER-ÉSERY : Denise GERELLI-FORT, Sébastien JAVOGUES, Stéphanie LE MOAL, André PUGIN, Lucas PUGIN, Isabelle SAGE ;

SCIENTRIER : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

Pouvoir :

Absents excusés avec procuration :

Absents excusés : Anne-Marie LALLIARD, Dominique BRAND,

Absents : Patrice DOMPMARTIN, David DE VITO, Valérie VACHOUX, Sophie BIOLLUZ, Didier EISACK, Virginie JACQUEMOUD, Billy MARQUET, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI.

Secrétaire de séance : Patricia DÉAGE

DEL20260128_021 - Communication du Rapport d'Activité (RA) 2022, 2023 et 2024 du SM4CC - Proximiti

Rapporteur : Monsieur le 2^{ème} Vice-président en charge de l'économie et de la mobilité, Monsieur Laurent FAVRE

ANNEXE 11

VU le CGCT et notamment son article L5211-39 ;

VU l'arrêté préfectoral n°PREF DRCL BCLB-2025-00021 en date du 28 mars 2025, portant approbation des derniers statuts en vigueur de la CCA&S, dans leur version adoptée par délibération n°DEL 20241002_102 du Conseil communautaire, le 02 octobre 2024 et notamment, au titre des autres compétences supplémentaires, la coopération transfrontalière (article 10-2) ;

VU la délibération du Comité syndical du SM4CC en date du 13 novembre 2025, relative à l'adoption du rapport d'activités 2022, 2023 et 2024 du SM4CC ;

VU la notification du rapport d'activités 2022, 2023 et 2024 du SM4CC, en date du 9 décembre 2025 ;

CONSIDÉRANT que le Président du Syndicat SM4CC doit adresser chaque année, avant le 30 septembre, à ses collectivités membres, un rapport retraçant l'activité de l'établissement ;

CONSIDÉRANT que ce rapport fait l'objet d'une communication en assemblée délibérante ;

CONSIDÉRANT le rapport d'activités 2022, 2023 et 2024 ci-joint, communiqué par le SM4CC, que les Conseillers communautaires ont reçu préalablement à la présente séance avec la note de synthèse, et qu'ils ont été invités à examiner ;

Monsieur le Vice-président rappelle que Proxim iTi est la marque du service mobilité, développée par le Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes (SM4CC) - syndicat présidé par M. Stéphane VALLI, administré par un conseil syndical composé de 20 élus représentant les 4 EPCI : Arve et Salève, Faucigny Glières, le Pays Rochois et les Quatre Rivières - au service de près de 100 000 habitants et 30 000 emplois.

L'objectif de Proxim iTi est de développer les formes de mobilité dites « durables », c'est-à-dire ayant un impact sur l'environnement plus faible que l'usage de la voiture individuelle. Pour y parvenir, ce service public propose des lignes régulières de bus, des circuits de transports scolaires, des plans de mobilité entreprises, des services vélo mais aussi de l'autopartage et du covoiturage.

Le rapport d'activité 2022, 2023 et 2024 est publié en format numérique PDF disponible sur le site <https://www.proximiti.fr/rapport-dactivites-proxim-it/>

Monsieur le Vice-président relève que l'offre de service du SM4CC a fortement évolué pendant cette période :

- Mise en place de la solution Bus agile avec la réorganisation des lignes existantes afin de rendre le réseau attractif et au plus près des habitants
- Le développement des services vélos : ouverture de 3 antennes Proxivélo, la mise en place de la location en libre-service de vélos...

Au vu de l'ensemble des informations présentées, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

➤ **PREND ACTE** du rapport d'activités 2022, 2023 et 2024 du SM4CC, tel que communiqué.

La Secrétaire de séance
Patricia DÉAGE

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

*Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 30/01/2026
Publié, le 30/01/2026*